



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir des avions bombardiers d'eau en France

Question écrite n° 8681

Texte de la question

M. Thierry Frappé interroge M. le Premier ministre sur l'avenir de la flotte de Canadair, avions bombardiers d'eau indispensables à la lutte contre les incendies de grande ampleur. Alors que le chef de l'État avait annoncé en 2023 la commande de deux nouveaux appareils, ceux-ci ne devraient pas être livrés avant 2028 ou 2029, selon les informations relayées par BFM TV le 5 juillet 2025. Ce calendrier lointain interroge, alors même que les effets du dérèglement climatique se traduisent d'ores et déjà par une intensification des feux de forêt dans de nombreuses régions françaises. Dans le même temps, plusieurs acteurs industriels français, dont Airbus et deux *start-ups* spécialisées, affirment être en mesure de proposer des alternatives plus rapides et potentiellement souveraines. Pourtant, aucune décision claire ne semble avoir été prise pour garantir à court terme le renouvellement ou le renforcement de la flotte existante, pourtant vieillissante. Cette situation soulève des inquiétudes légitimes sur la capacité de la France à assurer, dans les prochaines années, la protection de ses territoires et de ses habitants face aux incendies. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement quant à la modernisation effective de ces moyens aériens, les raisons du retard constaté dans les livraisons, ainsi que les pistes envisagées pour assurer une autonomie opérationnelle et industrielle dans ce domaine stratégique.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Frappé](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8681

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2025